

INTITULE DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA MARSEILLE_2021-775289 _MCF_TPCAU_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maitre.esses de conférences / *Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine / Catégorie 1*

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA ou PROFARCH
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	PACA
Département	Bouches du Rhone
Adresse	184, avenue de Luminy 13009 MARSEILLE

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

1 500 caractères au maximum, espaces compris

1497 caractères

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année. Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse. L'école est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité et l'une des 6 ENSA à délivrer ses diplômes en formation continue. De plus, elle propose une formation architecte-ingénieur en partenariat avec Polytech'Marseille d'Aix-Marseille Université.

L'identité pédagogique se décline dans son programme pédagogique

- **Licence (DEEA)** : Chaque semestre est composé de 3 Unités d'Enseignements Projet/Outils & Explorations/Fondamentaux. L'UE Projet est composée d'un cours de théorie, d'un studio et d'un TD pluridisciplinaire associé. Chaque semestre aborde une thématique spécifique. Cf.

- **Master (DEA)** : il est composé de 4 domaines d'études (**DE**). Les studios **de projet**, avec leurs TD exploratoires associés, comme les séminaires comportent des étudiants tous niveaux confondus (M1 & M2).

Elle délivre l'Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en son Nom Propre qui permet au d'approfondir ou actualiser ses connaissances **et le doctorat en Architecture** (Ecole Doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés » d'Aix-Marseille Université).

Elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires qui ouvrira ses portes en 2023, il rassemblera trois écoles et deviendra un institut tripartite sans équivalent en France. *Pour plus d'information :*

<http://www.marseille.archi.fr/>

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

2998 caractères

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées** :

PROJECT(s) aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design, des arts et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits. Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : Pédagogie réflexive du et pour le projet ; Les territoires et objets multiscales en projet ; Projeter face aux risques ; Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet ; Modèles numériques et méthodes pour le projet.

INAMA : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

MAP-GAMSAU : Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette. Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

3 000 caractères au maximum, espaces compris

2944 caractères

L'ENSA-Marseille recrute un.e enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine de la théorie et de la pratique de la conception architecturale et urbaine, et ce, par une activité professionnelle de maîtrise d'œuvre confirmée et reconnue (réalisations, publications, conférences, etc.). Cette compétence pourra être renforcée par un engagement dans la recherche.

Dans sa proposition pédagogique qu'il doit rendre dans le cadre de sa candidature, le.la candidat.e devra expliciter et mettre en perspective les thématiques et problématiques engagées dans sa pratique professionnelle et éventuellement ses recherches au regard de la discipline TPCAU et donc du projet, ainsi qu'au regard de celles développées dans les Domaines d'Etudes de master.

Ses missions principales seront :

- **Pédagogique :**

En licence, l'enseignant.e sera affecté.e au semestre printemps de 1ère année pour 108h (S2).

L'enseignement du projet en licence s'exerce collégalement à chaque semestre du S1 jusqu'au S6. Un enseignant titulaire coordonne aujourd'hui l'ensemble de l'équipe du champ TPCAU.

L'école souhaite renforcer la place de la coordination et étendre cette responsabilité à l'ensemble des champs disciplinaires concernés sur une année. Le.la candidat.e prendra en charge cette nouvelle mission, en 1ère année, associé.e à un.e enseignant.e d'une autre discipline.

En master, il.elle devra inscrire sa proposition pédagogique dans un domaine d'études attaché à la question des préexistences, en prenant la responsabilité d'un séminaire, d'un studio de projet et d'un TD exploratoire associé. Il.elle développera un enseignement en relation avec les thématiques développées au sein de sa pratique professionnelle

et les problématiques du domaines d'Etudes et dans une perspective transdisciplinaire en cohérence avec le programme de l'école.

Dans ce domaine d'étude, l'étudiant aborde :

- ce qui n'est plus, mais dont on pourrait retrouver la trace ;
- ce qui a du mal à être, et qui peut être complété ;
- ce qui est et qui va être renégocié.

Le bâti bien sûr, mais aussi les sols, les adossements territoriaux...

- **Scientifique**

Le.la candidat.e participera au développement de l'enseignement et de la recherche au sein de l'école et dans la perspective de l'Institut Méditerranéen de la Ville & des Territoires (IMVT).

Le.la candidat.e pourra être amené à participer aux activités scientifiques de l'école en rapport avec les thématiques sur lesquelles porte son activité d'architecte, par une contribution ponctuelle ou engagée au sein de l'une des trois unités de recherche de l'école.

Autres tâches

- Participation aux jurys (notamment : PFE et HMONP).
- Encadrement de rapport(s) d'études, direction de stage(s), ...
- Implication dans la vie et les instances de l'école.
- Participation au rayonnement de l'école et au développement de partenariats pédagogiques et scientifiques, nationaux et internationaux.
- Valorisation et diffusion des travaux de l'école.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Solides expériences et compétences relatives aux missions d'enseignement du projet ;
- Témoigner d'une activité de praticien reconnue montrant un engagement dans une pensée réflexive liant pratique architecturale, théorie et recherche ;
- Capacité à s'intégrer dans une équipe d'enseignants-praticiens et d'enseignants-chercheurs portant le projet pédagogique et scientifique de l'école ;
- Développer l'interdisciplinarité dans les activités pédagogiques de l'école
- Développer des partenariats autour de thématiques et problématiques contemporaines de projet
- Une activité de recherche (au sein d'une agence d'architecture ou autres) sera appréciée.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- équipe pédagogique de licence et équipe pédagogique du domaine d'étude préexistence_axe 1 préserver transmettre transformer.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Diplômes :

- Diplôme d'architecte DPLG ou DEA
- Diplômes étrangers reconnus comme équivalents.
- Doctorat vivement souhaité

Expérience :

- Enseignement en ENSA(P) et/ou à l'étranger.

- Pratique professionnelle de Maîtrise d'œuvre indispensable, inscription à l'ordre demandée.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Marseille

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

helene.corset-maillard@marseille.archi.fr

Autre personne à contacter

veronique.roblin@marseille.archi.fr

Adresses électroniques uniquement